

**COMPOSITION DE LA COMMISSION D'EXAMEN DES VŒUX 2024 DE LA LICENCE
MENTION DROIT LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES
PARCOURS ANGLAIS - ALLEMAND**

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc,

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L712-2 et D612-1-13,
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 (ESRS1820545A) relatif au diplôme national de licence,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 (ESRS1331410A) fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master, modifié,
Vu la proposition de Monsieur David BAILLEUL, doyen de la Faculté de Droit, et de Laurent RIPART, directeur de l'UFR LLSH,

ARRÊTE n° 2024-133

Article 1 : Composition

Pour l'année universitaire 2024-2025, la composition de la commission d'examen des vœux pour l'admission des candidats en première année de **LICENCE**

Mention : Droit- Langues Etrangères Appliquées (LEA)

Parcours : Anglais - Allemand

est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (PR, MCF, autre)
Monsieur Julio ZARATE RAMIREZ, directeur du département LEA et enseignant-chercheur intervenant dans la formation mention Droit Langues Etrangères Appliquées	Maître de conférences, Université Savoie Mont-Blanc
Madame Petra PERRIER, enseignant-chercheur intervenant dans la formation mention Droit Langues Etrangères Appliquées	Maître de conférences, Université Savoie Mont-Blanc
Monsieur Guillaume KESSLER, enseignant-chercheur intervenant dans la formation mention Droit Langues Etrangères Appliquées	Maître de conférences, Université Savoie Mont-Blanc

Article 2 : Publicité

Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de la présidence de l'université, 27 rue Marcoz à Chambéry et dans les locaux de la faculté de droit sur le site universitaire de Jacob-Bellecombette.

Article 3 : Exécution

La directrice générale des services, le vice-président formation et le doyen de la Faculté de Droit, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 4 mars 2024

**Pour le Président et par délégation
le Vice-président formation**

Philippe Galez

Jean-François DREUILLE